

## Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 24 mai 2012

**Membres présents** : M. Jean-Louis DEMOIS, Mme Béatrice JUNG, MM Olivier BROSSARD, Fabrice LEPAGE, David BARAIZE, Alain HUET, Paul ABELARD, Ludovic VIOT, Mme Anne VIAUD-JOUAN, MM Gilbert PORCHER, Giovanni PETIT, Mme Sandrine ROUXEL, M. Christian LIAU.

**Absent** : Jean-Pierre SACHET.

### 1) **Transfert des pouvoirs de police spéciale du Maire au Président de l'EPCI**

L'article 9 de la loi du 29 février 2012 a assoupli certaines règles. Le président d'Angers Loire Métropole (ALM) aura le pouvoir de police spéciale en matière de collecte des déchets ménagers, mais pas de la réglementation de l'assainissement, ni de la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage qui seront conservés par le Maire.

### 2) **Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) liée au branchement**

Cette réforme était prévue pour 2015, la loi rectificative de mars l'a avancée au 1er juillet 2012. Cette participation sera liée au branchement, et non plus au permis de construire. Les logements anciens qui se raccorderont au réseau y seront soumis, de même qu'un agrandissement d'habitation supérieur à 40 m<sup>2</sup>. Il n'y aura plus d'information sur le PC, ALM enverra un courrier directement au pétitionnaire l'informant qu'il sera redevable de la PAC. Pour les sociétés, la PAC est déterminée selon un coefficient suivant la nature plus ou moins importante et polluante des activités.

### 3) **Majoration des Droits à construire de 30%**

La loi 2012-376 du 20 mars 2012 majore automatiquement de 30 % les droits à construire pour les communes ayant un POS ou un PLU, pendant 3 ans (fin en 2015), sauf si l'organe délibérant délibère contre. La commune y est plutôt favorable. ALM a la compétence urbanisme, aussi nous devons attendre sa position (octobre/novembre). Si elle se prononce contre, la commune a la possibilité de ne pas suivre l'avis de sa communauté.

### 4) **Organisation de la Fête communale du dimanche 1<sup>er</sup> juillet**

Le tract annonçant la fête communale est distribué ce jour. Programme : randonnée le matin vers le château du Plessis-Bourré, à midi apéritif offert par la commune, tables et barbecue à disposition, groupes de musique : jazz manouche, Cédric Monet, « les Anonymes », karaoké... intermèdes par la troupe de théâtre d'Ecuillé, scène prêtée par Avrillé, sono prêtée gracieusement par Marc Plantin, bar tenu par les associations... En parler autour de nous pour que cette nouvelle formule permette de regrouper un maximum d'habitants autour de cette fête de village !

### 5) **Chemin de Randonnée / Angers Loire Métropole**

Rencontre avec Mme Aurélie Dumont, chargée de mission Agriculture - Espaces Naturels à Angers Loire Métropole et étude de nos chemins le 31 mai. Nous souhaitons être intégrés dans la réédition du guide des chemins de randonnée d'ALM prévue en 2013. Les chemins sont classés en 3 rubriques selon leur intérêt : inter communautaire, inter communal, communal. Selon cet intérêt, la prise en charge est différente. Une notation est effectuée selon une grille d'évaluation (bitume, sécurité, site remarquable...).

Nous lui avons envoyé la boucle sud et la boucle nord, ainsi que la boucle projet du Plessis-Bourré qui pourrait passer par le Pré Long, l'Etang pour rejoindre la forêt, le château du Plessis-Bourré, remonterait par l'allée des Bois de Ris en limite de Bourg et pourrait rejoindre ainsi les sentiers des Basses Vallées Angevines (intérêt intercommunautaire) qui passe sur les communes de Soulaire, Cantenay...

Il serait possible de demander des subventions pour la plantation de haie, cf réunion publique du 15 juin. Le coût du balisage n'est pas pris en compte. Néanmoins des formations gratuites sont proposées :

- 7 juin formation théorique : Michel Clérac et Guy Tronchin, y inviter André Drouin.
- 12 et 14 juin formation pratique.

Il faudrait faire vite, déblayer certains terrains et passer des conventions avec les propriétaires.

### 6) **Chiens errants**

Suite à la divagation régulière de chiens, chevaux... il est envisagé de mettre en place une « amende de participation de prise en charge » et d'instituer un montant journalier pour la pension au chenil en

attendant que la SPA vienne les chercher. Ce qui semble juste, vu que la divagation est interdite et le temps que le secrétariat, le service technique, les élus y passent.

## **7) Infos et Compte rendu des différentes commissions**

Archiviste : Remerciement à M. Abelard pour les rayonnages. Claudia Ricou est présente depuis lundi pour 2 mois. Mme Rouxel rappelle que l'ambassadeur des Etats-Unis en Pologne était venu à Ecuillé en 1939 et qu'il avait signé le registre du Conseil.

Diagnostic bocager : une étude avait été demandée par la CCLS sur les haies champêtres. M. Garreau de la Chambre d'Agriculture propose de faire une réunion publique pour Ecuillé et Soulaire afin de présenter les subventions (50%) le **vendredi 15 juin**.

Espace Numérique de Travail (ENT) : Le Conseil Municipal transmet son accord de principe pour l'ENT à l'Académie. C'est un espace où l'enfant, le parent, l'enseignant, la commune, pourront communiquer par le biais d'Internet, sur le modèle de ce qui existe au collège : programmes, notes, cahier de texte.... Etant donné que la commune a en charge l'école primaire, il est demandé une participation financière. Pour l'instant, nous n'avons aucune indication du coût.

Anti-pince-doigts : Le Conseil choisit de renouveler tous les anti-pince-doigts de l'école même s'ils ne sont obligatoires que pour les maternelles.

CCAS : Michel Naulet quittera la commune fin septembre, il avait un rôle important notamment pour l'organisation des soirées thématiques. Il faudra pourvoir à son remplacement au CCAS.

Yoga : cours d'initiation le 14 juin à l'école en prévision d'un cours annuel.

Journal communal : A la place du journal communal, la commission cadre de vie établira un document qui reprendra les procédures administratives notamment depuis notre entrée dans ALM : déchetteries, eau, assainissement...

Contrôles des jeux extérieurs : des devis seront demandés.

Fauchage des bernes jusqu'en 2014 avec la CCLS (pas les terrains, pas le bassin de rétention qui sera effectué par la commune).

Info sur valorisation du bois, à Juvardeil le 16 juin, Réflexion sur nos arbres têtards : étude sera faite pour vendre du bois sur pied, dans nos haies afin que la taille des arbres soit effectuée régulièrement, sinon il y a un risque qu'ils se cassent et éclatent.

Fête de l'école le 16 juin

Zone artisanale : le Conseil a été sollicité par les entreprises pour installer un panneau d'information, genre totem, au triangle et sur la route de Bourg ; des devis sont demandés.

Bureau de vote des 10 et 17 juin : il reste quelques créneaux pour les permanences et nous aurions besoin de volontaires pour le dépouillement. Merci de s'inscrire à la mairie.